

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia, P.O. Box: 3243 Tel.: (251-11) 5513 822 Fax: (251-11) 5519 321
Email: situationroom@africa-union.org

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE
337^{ÈME} RÉUNION

ADDIS ABEBA, ETHIOPIE
11 OCTOBRE 2012

PSC/PR/COMM(CCCXXXVII)

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), lors de sa 337^{ème} réunion tenue le 11 octobre 2012, a suivi une communication de la Commission sur les derniers développements de la situation en Somalie. Le Conseil a également suivi les déclarations des représentants de la Somalie, ainsi que l'Ethiopie, en sa qualité de président de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD).

Le Conseil a noté avec satisfaction les progrès remarquables accomplis en Somalie au cours des derniers mois. À cet égard, le Conseil a félicité le peuple somalien et les parties prenantes pour avoir mené à bien la transition, avec l'élection d'un nouveau parlement fédéral et d'un nouveau président. Le Conseil s'est également réjoui de la nomination par le Président d'un nouveau Premier ministre et de la formation rapide d'un cabinet inclusif et compétent pour conduire la Somalie en cette période post transition.

Le Conseil a également rendu hommage aux Forces nationales de sécurité somaliennes (SNSF) et à la Mission de l'UA en Somalie (AMISOM) pour les gains importants réalisés sur le terrain, notant que toutes les grandes villes du pays, en particulier Mogadiscio, Baidoa et Kismaayo, sont désormais sous le contrôle des SNSF et de l'AMISOM. Le Conseil a également réitéré sa gratitude aux pays fournisseurs de troupes et de police pour leur engagement en faveur de la promotion de la paix, de la sécurité et de la réconciliation durables en Somalie. Le Conseil a noté avec satisfaction que l'AMISOM a presque atteint l'effectif de 17.731 hommes en uniforme autorisé par Conseil de sécurité.

Le Conseil a félicité l'IGAD pour son engagement indéfectible dans la recherche de la paix, de la sécurité et de la réconciliation en Somalie. Le Conseil a rendu hommage, en particulier, à feu Meles Zenawi, ancien Premier ministre d'Ethiopie, pour ses efforts inlassables à cet égard, en sa qualité de Président de l'IGAD. Le Conseil s'est félicité du communiqué de la réunion des Ambassadeurs des Etats membres de l'IGAD tenue à Addis-Abeba, le 5 Octobre 2012. Le Conseil a exprimé sa gratitude aux Nations unies, à l'Union européenne et à ses États membres, aux États-Unis et aux autres partenaires de l'UA pour le soutien à l'AMISOM et au processus politique en Somalie.

Le Conseil a souligné que, malgré les progrès considérables enregistrés, les tâches à venir, telles qu'elles seront définies par le gouvernement somalien, seront encore plus exigeantes et plus complexes. En conséquence, le Conseil a exhorté les parties prenantes somaliennes à rester vigilantes et à continuer à mettre l'intérêt de leur pays au-dessus de toute autre considération.

Le Conseil a souligné la nécessité pour la communauté internationale de continuer à participer activement et à apporter un soutien accru à la Somalie, sur la base des priorités définies par le gouvernement somalien.

Le Conseil a exprimé son plein appui à la décision de la Commission de procéder, d'octobre 2012 à janvier 2013, à une revue stratégique de l'AMISOM et de la mise en œuvre de son mandat en vue de déterminer les voies et moyens les meilleurs pour la Mission de contribuer à la stabilisation de la Somalie et à la mise en œuvre réussie des priorités fixées par le gouvernement somalien.

Dans l'intervalle, le Conseil, comme communiquée par la Commission aux Nations unies, a demandé au Conseil de sécurité d'autoriser un prolongement technique pour une durée de quatre mois du module d'appui des Nations unies autorisé par la résolution 2036 (2012) du 22 février 2012, avec l'inclusion d'un soutien additionnel en ce qui concerne les composantes civile et maritime de la Mission, prenant en compte les besoins urgents nés au contact des réalités sur le terrain. Le Conseil a demandé au Président de la Commission d'assurer le suivi nécessaire auprès du Secrétariat et du Conseil de sécurité des Nations unies.